



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

École Francis Poulenc – Tours Classes à horaires aménagés MUSIQUE et DANSE

Votre enfant aime la musique, la danse...

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc dispensent, parallèlement à l'enseignement général et pendant le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

Conditions d'admission au CE1 pour la musique

Tout élève d'un cours préparatoire peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Conditions d'admission au CE2 pour la danse

Tout élève d'un cours élémentaire 1^{ère} année peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Calendrier

Envoi des candidatures à la Conseillère pédagogique départementale Éducation musicale **avant le 6 février 2016 pour la musique (CE1) et avant 23 mars 2016 pour la danse (CE2).**

- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles se dérouleront **les 19 et 23 mars 2016 pour la musique** à l'école maternelle Mirabeau, 11 bis rue François Clouet à Tours ou à l'école élémentaire Diderot- Pascal 2 rue du Dr Bosc à Tours.
- Les tests d'aptitude se dérouleront **le 23 avril 2016 pour la danse** au Conservatoire à Rayonnement Régional.

Calendrier d'admission en CE2 (musique), CM1 ou CM2

Consultez le Conservatoire à Rayonnement Régional dès maintenant
tél : 02 47 60 29 29

Renseignements complémentaires

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire
267 rue Giraudeau - CS 74212
37042 Tours cedex 1
tél : 02 47 60 77 59
courriel : ienmat37@ac-orleans-tours.fr